



Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne

AVIS DE RECRUTEMENT

EXPERT EN ORGANISATION INSTITUTIONNELLE DES SYSTEMES STATISTIQUES NATIONAUX

Attributions

Sous l'autorité du Directeur Général d'AFRISTAT et la responsabilité du coordinateur du département d'AFRISTAT en charge des appuis stratégiques et de la diffusion, l'expert en organisation institutionnelle des systèmes statistiques nationaux assure la réalisation des activités relatives au renforcement des capacités des Etats membres dans le domaine de l'organisation et de la gestion des systèmes statistiques nationaux.

A ce titre, il a pour attributions :

- de planifier et de réaliser les activités de sa compétence conformément aux programmes de travail de moyen terme et plans d'action annuels, et aux recommandations du Conseil des Ministres et du Comité de direction ;
- d'apporter sa contribution aux études pour l'amélioration des méthodologies de diffusion statistique ;
- d'apporter des appuis techniques aux Etats membres ou à toute entité autorisée en matière d'organisation institutionnelle et d'élaboration des outils de programmation statistique ;
- de proposer les méthodes d'évaluation et de suivre régulièrement les performances des systèmes statistiques nationaux.

En outre, l'expert en organisation institutionnelle des systèmes statistiques nationaux participe à la bonne exécution des autres activités d'AFRISTAT en collaboration avec l'ensemble du personnel. Il exerce toute autre attribution que le Directeur Général serait amené à lui confier.

Conditions et qualifications

- être âgé(e) de 25 ans au moins et de 54 ans au plus au 1^{er} janvier 2011 ;
- être ressortissant(e) d'un Etat membre d'AFRISTAT (Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée Equatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, Sao Tomé et Príncipe, Sénégal, Tchad et Togo) ;
- être titulaire d'un diplôme universitaire soit en statistique, en démographie ou en économie ou d'un diplôme équivalent (minimum BAC+5) ;
- avoir une expérience professionnelle de plus de cinq ans en gestion des systèmes statistiques, en gestion axée sur les résultats ;
- avoir une bonne connaissance du fonctionnement des systèmes statistiques nationaux ;
- avoir des aptitudes de communication et d'animation d'ateliers de formation ;
- avoir une bonne maîtrise des NTIC ;
- avoir une connaissance parfaite du français et des aptitudes à travailler en anglais ;
- être à même de travailler sous pression.

Rémunération et avantages

L'expert en organisation institutionnelle des systèmes statistiques nationaux bénéficiera d'un salaire et des avantages attachés au personnel de la catégorie des cadres techniques, grade 2, du Statut du personnel d'AFRISTAT.

Composition du dossier :

Le dossier du candidat comprend les pièces citées ci-après :

- une demande adressée au Directeur Général d'AFRISTAT (2 pages maximum) exprimant la motivation du candidat à vouloir travailler au sein d'AFRISTAT ;
- un extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif en tenant lieu ;
- un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois ;
- un curriculum vitae faisant ressortir l'expérience professionnelle et des références des personnes connaissant l'intéressé, certifié par une déclaration sur l'honneur ;
- des copies conformes des titres, diplômes ou attestation de qualification ;
- un certificat de nationalité.

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération.

Date probable de prise de fonction

1^{er} mars 2011.

Date limite de recevabilité des dossiers

30 décembre 2010.

Adresse :

Monsieur le Directeur Général d'AFRISTAT
BP E 1600 BAMAKO (Mali)
Télécopie: +223 20 21 11 40

Il est conseillé de faire parvenir l'original du dossier par voie postale ou par télécopie et une copie par voie électronique à l'attention du Directeur Général d'AFRISTAT à l'adresse suivante : afristat@afristat.org

Toute demande d'information relative à cet avis peut être adressée à afristat@afristat.org.